MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

……..

SECRETARIAT GENERAL

……..

DIRECTION GENERALE DU TOURISME

……..

OBSERVATOIRE NATIONAL DU TOURISME

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

BAROMETRE TRIMESTRIEL DU TOURISME N°046

TROISIÈME TRIMESTRE 2025



Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO)

Novembre 2025

TABLE DES MATIERES

Liste des graphiques ii

Liste des tableaux ii

Liste des sigles iii

Avant-propos iv

Méthodologie de la collecte v

I. 1. Activité hôtelière 1

I. 1. 1. Évolution des indicateurs d'activités 1

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles 1

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles 1

I. 1. 1. 3. Glissement annuel 2

I. 1. 2. Ratios de performance 2

I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH 3

I. 2. Activités des Agences de voyages et de tourisme (AVT) 4

II. Opinions des professionnels 4

II. 1. Au troisième trimestre 2025 4

II. 1. 1. Opinions des hôteliers 4

II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages 6

II. 2. Perspectives au quatrième trimestre 2025 7

II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie 7

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages 8

III. Zoom : Prix de l'entreprenariat touristique 9

IV. Informations : renouvellement des licences des opérateurs de voyages et de tourisme 10

V. Tourisme infos veille 11

Liste des graphiques

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2025 ---------- 1
Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.3_2025 ---------- 2
Graphique III: Glissement annuel : Trim3_2025/Trim3_2024 ---------- 2
Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2025 ---------- 4
Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT ---------- 4
Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.3_2025 -- 5
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2025-- 5
Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.3_2025 ---------- 6
Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.3_ 2025----- 6
Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.3_2025---------- 6
Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.4_2025 ---------- 7
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.4_ 2025 ---------- 7
Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4_2025 ---------- 8
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.4_2025 ---------- 8
Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.4_ 2025 ---------- 8

Liste des tableaux

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région ---------- v
Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim2_2025 au Trim.3_2025---------- 3
Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.2_2025 au Trim.3_2025---------- 3

Liste des sigles

0*	Catégorie utilitaire
AVT	Agence de voyages et de tourisme
IATA	International Air Transport Association
BTT	Baromètre trimestriel du tourisme
Cat.	Catégorie
CFA	Communauté financière africaine
DGT	Direction générale du tourisme
ETH	Etablissement touristique d'hébergement
FILO	Foire internationale du livre de Ouagadougou
MCCAT	Ministère de la communication, de la culture, des arts et du tourisme
OBSTOUR	Observatoire national du tourisme
PNET	Prix de l'entreprenariat touristique
SAMAO	Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest
SIA	Salon international de l'arbre
SIIMOA	Salon de l'investissement immobilier en Afrique
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SNC	Semaine nationale de la culture
TF	Taux de fréquentation
TO	Taux d'occupation
Trim.	Trimestre

Avant-propos

La Direction générale du tourisme (DGT) à travers l'Observatoire national du tourisme (OBSTOUR) a l'immense plaisir de mettre à la disposition du public le quarante sixième numéro du baromètre trimestriel du tourisme au Burkina Faso.

La présente publication, quatrième de l'année 2025, analyse d'une part, la conjoncture de l'activité touristique au troisième trimestre 2025 et d'autre part, fait des projections sur l'évolution du secteur au premier trimestre 2026. Par ailleurs, il répertorie les évènements touristiques, culturels, et sportifs d'envergure nationale et internationale du troisième trimestre 2025 et du premier trimestre de 2026 ayant un impact sur l'activité touristique.

Dans la dynamique d'une amélioration continue de ses parutions, la DGT reste attentive à toutes observations et suggestions venant de tous les partenaires et potentiels utilisateurs.

Aussi, profitons-nous de cette occasion pour remercier l'ensemble des parties prenantes dont le concours a permis de produire le présent baromètre. Nous souhaitons que cette collaboration s'intensifie davantage pour permettre la parution en temps opportun de ce document.

Bon usage à toutes et à tous !

La Directrice générale du tourisme

Monique OUEDRAOGO/ILBOUDO

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,
des Lettres et de la Communication

Méthodologie de la collecte

Le baromètre trimestriel du tourisme présente une évolution rétrospective et prospective de l'activité touristique à court terme. Les statistiques trimestrielles qui y sont présentées, ont été compilées à partir des fiches de collecte des statistiques d'hébergement et un questionnaire administré aux gérants des établissements touristiques d'hébergement (ETH) et des agences de voyages et de tourisme (AVT) de l'échantillon.

La collecte des données s'est faite auprès des ETH de huit (08) régions administratives en raison de deux régions par zone touristique. Ce sont : Les régions du Guiriko et de Bankui (zone touristique de l'Ouest), les régions du Kadiogo et de Nando (zone touristique du Centre), les régions du Goulmou et du Nakambé (zone touristique de l'Est) et enfin les régions de Yaadga et Koulsé (zone touristique du Sahel). Elle a aussi concerné des AVT de la région du Kadiogo et des Guiriko. Il faut relever que l'objectif visé est de couvrir 111 ETH et 17 AVT afin d'obtenir des résultats plus représentatifs.

Outre ces collectes de données quantitatives et qualitatives, il est procédé à une veille touristique qui s'est faite à travers divers supports d'informations notamment la presse en ligne, la presse audio-visuelle afin de recenser les évènements touristiques, culturels et sportifs à venir susceptibles d'influencer l'activité touristique.

Les phases de saisie et de traitement des données ont été réalisées par le service de la synthèse de l'économie touristique de l'OBSTOUR.

Tableau 1 : répartition de l'échantillon par région

N°	Entreprise touristique	ETH	Taux de réponses	AVT	Taux de réponses
01	Kadiogo	41	65,9	15	66,7
02	Guiriko	10	70,0	2	100,0
03	Nando	10	100,0	-	
04	Nakambé	10	100,0	-	
05	Kuilsé	10	100,0	-	
06	Bankui	10	100,0	-	
07	Yaadga	10	100,0	-	
08	Goulmou	10	100,0	-	
	Total	111	84 ,7	17	70,6

Source : échantillonnage, base de données OBSTOUR/DGT 2025

I. Tendances de l'activité touristique au troisième trimestre 2025

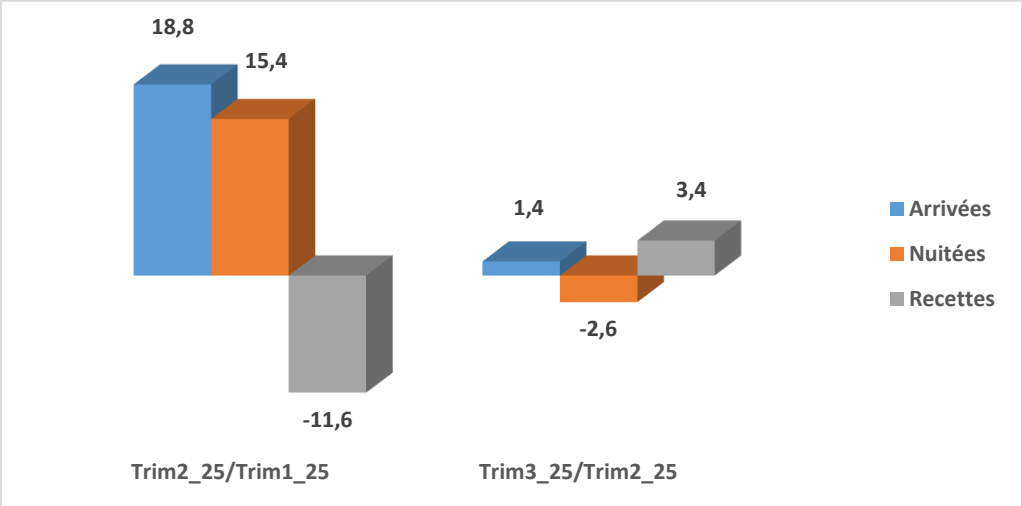
I. 1. Activité hôtelière

I. 1. 1. Évolution des indicateurs d'activités

I. 1. 1. 1. Variations trimestrielles

Les activités de l'hôtellerie ont affiché une hausse au cours du troisième trimestre 2025 par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est perceptible au niveau des arrivées et des recettes. Par contre, les nuitées affichent une baisse de 2,6 %.

Graphique I : Variations trimestrielles des indicateurs hôteliers au Trim3_2025

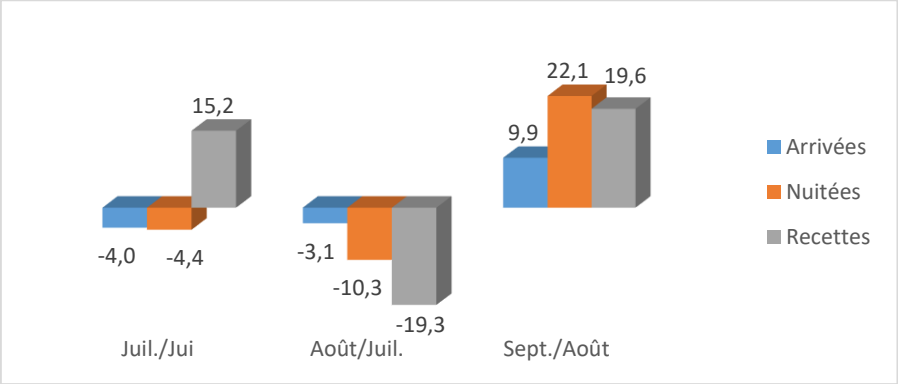


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

I. 1. 1. 2. Variations mensuelles

En variations mensuelles, l'activité hôtelière a connu une faible affluence au cours des mois de juin à août 2025, tandis qu'en septembre par rapport à août, on enregistre une nette hausse des arrivées, des nuitées et des recettes avec respectivement 9,9%, 22,1% et 19,6%.

Graphique II : Variations mensuelles des indicateurs hôteliers au Trim.3_2025

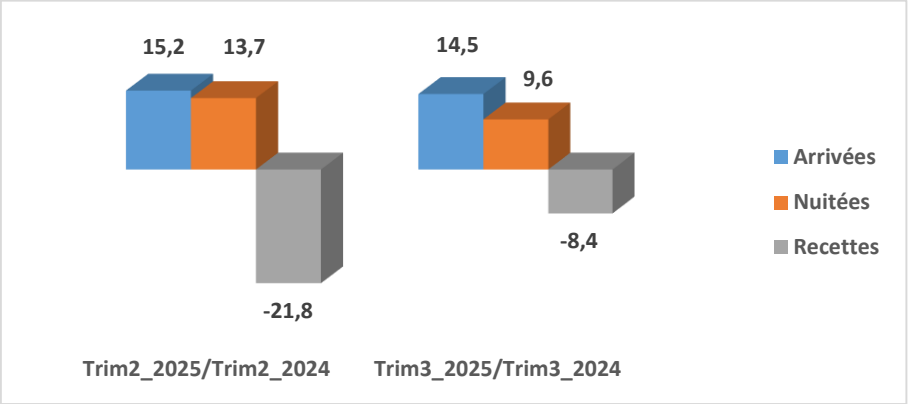


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

I. 1. 1. 3. Glissement annuel

En glissement annuel, les arrivées, les nuitées et les recettes des ETH ont enregistré respectivement les performances suivantes 14,5%, 9 ,6% et -8,6%.

Graphique III: Glissement annuel : Trim3_2025/Trim3_2024



Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

I. 1. 2. Ratios de performance

Au cours du troisième trimestre, les taux d'occupation moyens se sont améliorés au niveau de toutes les catégories d'ETH par rapport au trimestre précédent.

De façon générale, le taux de fréquentation des ETH du troisième trimestre reste stable comparativement à la dynamique du trimestre précédent.

Les deux tableaux suivants donnent un aperçu de l'évolution mensuelle de ces taux moyens au cours de la période de l'étude.

Tableau 2 : Taux d'occupation moyens des ETH du Trim2_2025 au Trim.3_2025

TO moyen (%)	Trim.2_2025			Trim.3_2025		
Cat. ETH	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
0*	15,7	16,2	16,6	18,0	18,0	18,7
1*	13,6	14,8	15,4	19,0	18,5	20,8
2*	11,5	12,1	15,1	13,4	13,8	17,0
3*	5,5	5,5	5,5	11,3	10,9	11,9
4*/5*	33,1	36,3	33,7	34,3	28,7	37,7

Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

Tableau 3 : Taux de fréquentation moyens des ETH du Trim.2_2025 au Trim.3_2025

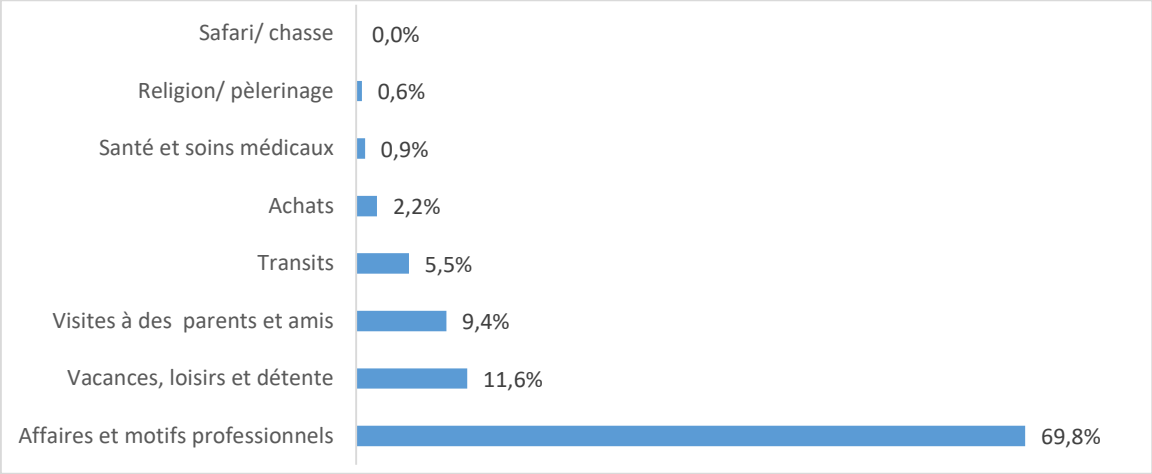
TF moyens (%)	Trim.2_2025			Trim.3_2025		
Cat. ETH	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
0*	10,0	10,6	11,6	11,2	11,2	10,1
1*	9,8	10,2	12,1	11,7	11,6	12,0
2*	9,1	9,1	10,0	8,9	9,6	9,4
3*	6,1	5,0	5,1	4,6	4,1	3,4
4*/5*	20,7	24,5	22,3	20,2	17,0	21,2

Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

I. 1. 3. Motifs de séjours dans les ETH

Les motifs de séjours des touristes dans les ETH sont principalement axés sur le motif "Affaires et motifs professionnels", représentant 69,8% des arrivées. Les motifs "Vacances, loisirs et détente" et "Visites à des parents et amis" suivent avec respectivement 11,6%, et 9,4%.

Graphique IV : Arrivées par principaux motifs de déplacement au Trim.3_2025

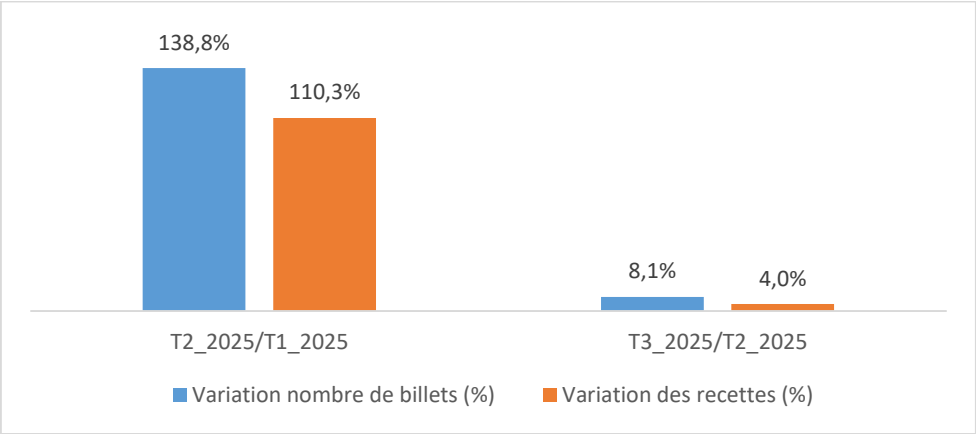


Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

I. 2. Activités des Agences de voyages et de tourisme (AVT)

Les activités des AVT ont enregistré une hausse du nombre des billets et des recettes par rapport au trimestre précédent avec respectivement 8,1% et 4,0%. Ces activités ont généré un chiffre d'affaires global de 8 488,8 millions de FCFA, avec au total 18 210 billets émis.

Graphique V : Variation du nombre de billets et des recettes des AVT



Source : base de données OBSTOUR/DGT, 2025

II. Opinions des professionnels

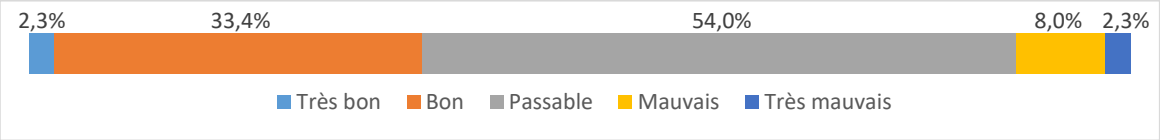
II. 1. Au troisième trimestre 2025

II. 1. 1. Opinions des hôteliers

Le sondage d'opinion des hôteliers sur le climat des affaires au troisième trimestre 2025 présente des avis divers. En effet, 35,7% des répondants

estiment que le climat des affaires a été favorable tandis que 10,3% des répondants le trouvent défavorable.

Graphique VI : Avis des professionnels de l'hôtellerie sur le climat des affaires au Trim.3_2025



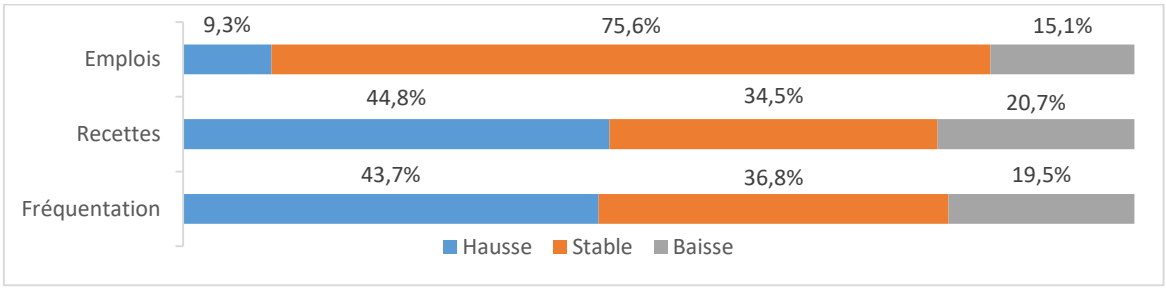
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

Au niveau des emplois, 9,3% des professionnels sondés estiment avoir relevé leur effectif, tandis que 15,1% des enquêtés ont procédé à des compressions.

Concernant les recettes, 44,8% des hôteliers affirment avoir constaté une hausse du volume de leurs recettes contre 20,7% qui déclarent avoir constaté une baisse.

Quant à la fréquentation des ETH, 43,7% des hôteliers estiment avoir constaté une hausse au cours du trimestre contre 19,5% qui trouvent qu'elle est en baisse.

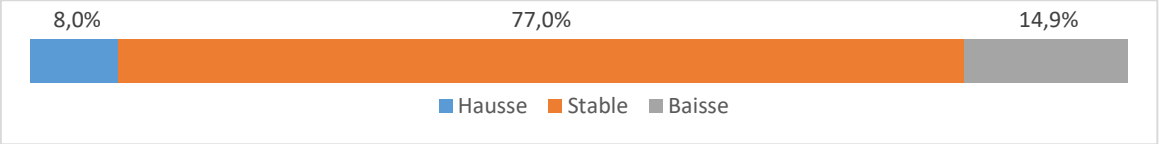
Graphique VII : Avis des hôteliers sur les indicateurs de performance des ETH au Trim3_2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

Relativement aux tarifs pratiqués, 77,0% des professionnels sondés ont gardé leurs tarifs inchangés tandis que 14,9% de ceux-ci ont opéré une réduction de tarifs au cours du trimestre.

Graphique VIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.3_2025

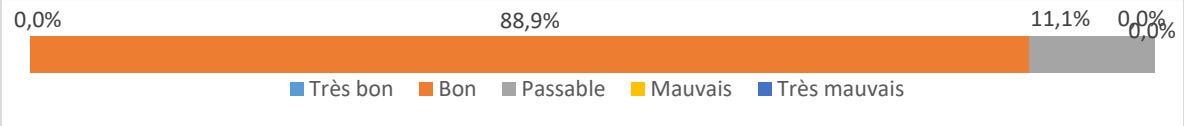


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

II. 1. 2. Opinions des professionnels de voyages

Dans le sous-secteur voyages, le climat des affaires est relativement acceptable. En effet, au cours de ce trimestre, 88,9% des professionnels sondés affirment avoir évolué dans un climat stable tandis que 11,1% estiment qu'il a été défavorable.

Graphique IX : Avis des professionnels de voyages sur le climat des affaires au Trim.3_ 2025



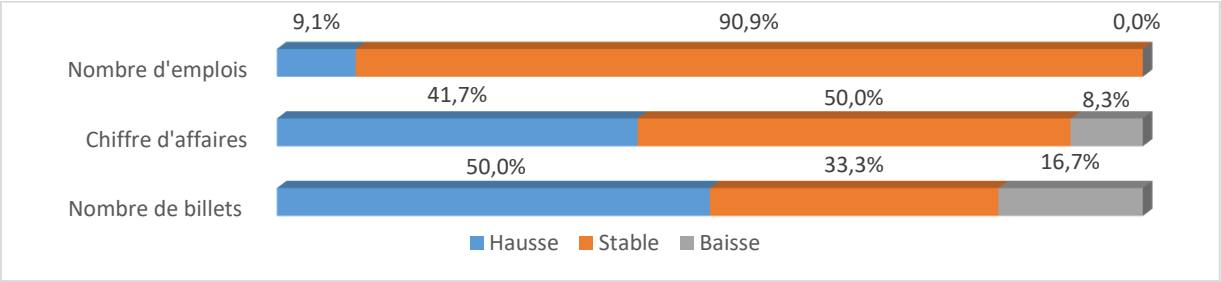
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

Concernant l'évolution des emplois, la grande majorité des enquêtés ont affirmé avoir gardé leur effectif sauf 9,1% des professionnels sondés affirment avoir relevé l'effectif au sein de leur entreprise.

Pour le chiffre d'affaires réalisé, 91,7% des professionnels des voyages sondés ont constaté une stabilité contre 8,3 % qui soulignent une régression.

Quant au nombre de billets vendus, 83,3% des professionnels des voyages sondés ont enregistré une hausse contrairement à 16,7% qui ont constaté une baisse au troisième trimestre 2025.

Graphique X : Avis des agents de voyages sur l'évolution des indicateurs de performance des AVT au Trim.3_2025



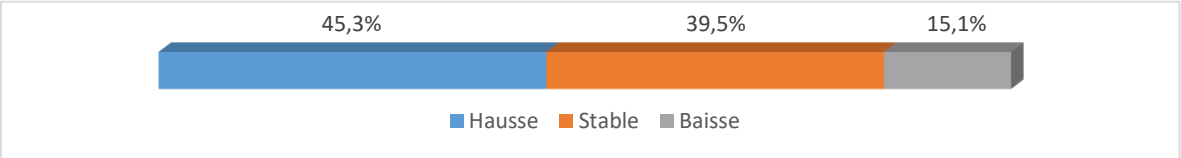
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

II. 2. Perspectives au quatrième trimestre 2025

II. 2. 1. Au niveau de l'hôtellerie

Parmi les professionnels de l'hôtellerie enquêtés, 45,3% présagent une amélioration au quatrième trimestre 2025, contre 15,1% qui estiment qu'il y aura une détérioration.

Graphique XI : Avis des hôteliers sur le climat des affaires au Trim.4_2025



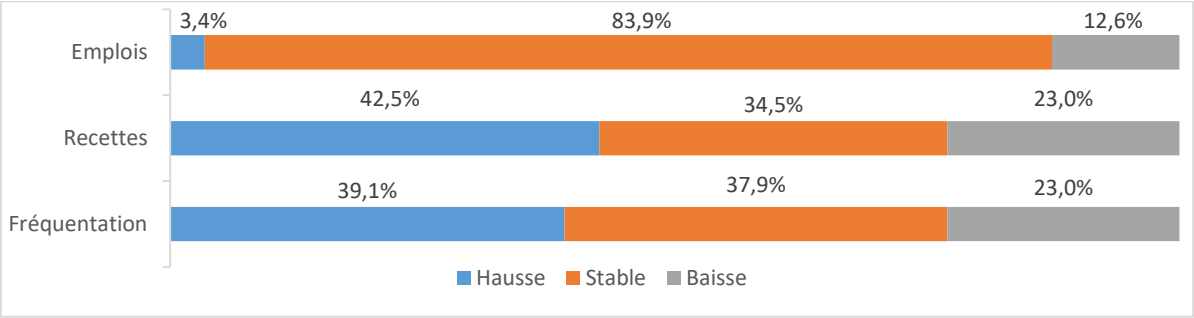
Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

En perspective, 83,9 % des professionnels de l'hôtellerie prévoient maintenir leur effectif.

En ce qui concerne les recettes, 42,5% des professionnels prévoient une hausse du volume de leurs recettes.

Quant à la fréquentation, 39,1% présagent une hausse au niveau de leurs activités.

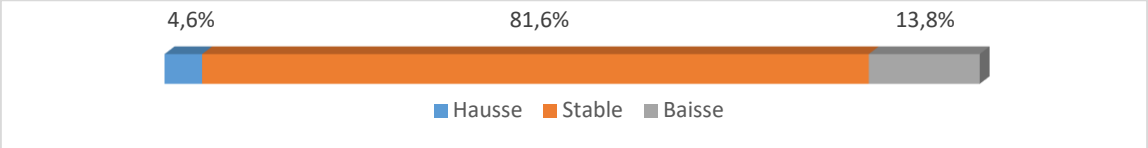
Graphique XII : Prévisions des hôteliers sur l'évolution des indicateurs de performance hôtelières au Trim.4_ 2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

Sur le plan tarifaire, 81,6 % des professionnels prévoient conserver le niveau de leur tarif au cours du quatrième trimestre 2025.

Graphique XIII : Réajustement des tarifs hôteliers au cours du Trim.4_2025

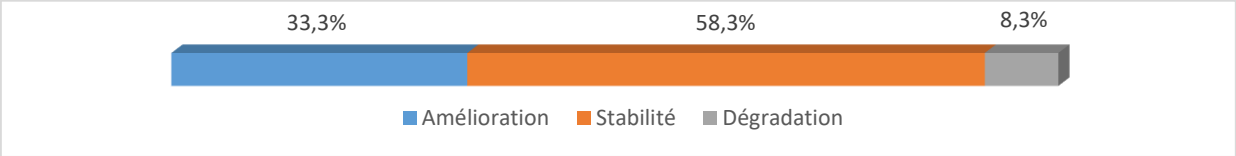


Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

II. 2. 2. Au niveau du sous-secteur voyages

Un climat favorable aux affaires est noté comme prévision pour 33,3 % des professionnels enquêtés tandis que 58,3% interrogés présagent une stabilité.

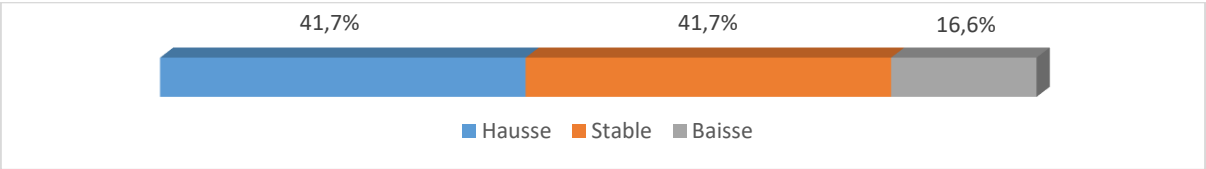
Graphique XIV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du climat des affaires au Trim.4_2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

Concernant le chiffre d'affaires envisagé au quatrième trimestre, 41,7% des professionnels interrogés prévoient une progression et une proportion de la même taille s'attend à une stabilité.

Graphique XV : Avis des professionnels de voyages sur l'évolution probable du chiffre d'affaires au Trim.4_ 2025



Source : Enquête OBSTOUR/DGT, 2025

III. Zoom : Prix de l'entreprenariat touristique

Le Prix national de l'entrepreneur touristique (PNET) est une distinction nationale instituée par le ministère en charge du tourisme pour valoriser les acteurs du tourisme (hébergement, restauration, circuits, accueil/animation).

La 7e édition s'est tenue à Tenkodogo (région du Nakambé) les 9 et 10 octobre 2025, sous le thème : **« Compétitivité des entreprises touristiques et promotion de la destination Burkina Faso ».**

Palmarès de la septième édition du prix national de l'entrepreneur touristique 2025

Catégories	Sous-catégories	Lauréats	Région
Hébergement	Haut de gamme	Lancaster Hôtel	Kadiogo
	Milieu de gamme	Dima Hôtel	Nando
	Economique	Privilège Hôtel	Oubri
Restauration	Mets classiques	Chez Simon	Kadiogo
	Mets du terroir	Vitis Viniefera	Kadiogo
Voyages et circuits touristiques	Billetterie	Easy Travels	Guiriko
	Circuit touristique	Kog-Glya Voyage et Tourisme	Kadiogo
Accueil et animation touristique	Guides nationaux	Remy Nayaga	Nando
	Guides locaux	Souleymane YOUGBARE	Nakambé
	Agences d'hôtes et d'hôtesses d'accueil	Entreprise ZERBO Awa et frères	Kadiogo
Prix spéciaux	Entreprise résiliente	Hôtel Yaobgueta	Koulsé
	Femme entrepreneure Touristique	Awa BERE Promotrice du restaurant Akwaba	Nakambé
	Jeune entrepreneur touristique	Aoulatou Konditamde Promotrice de l'hôtel Namalgué Zanga	Nazinon
	Hôtel vert	Sopatel Silmandé	Kadiogo
	Meilleur entrepreneur touristique de la région hôte	Fasnewendé MINOUNGOU dit PRINCE AKIM Promoteur de l'Hôtel Laafi	Nakambé
	Prix spécial fonds de développement culturel et touristique	Restaurant Magnifique Service	Nakambé
	Prix spécial Faso Tourisme	Jean Marie YAMEOGO	Nando
Trophées d'hommages	Hommage aux acteurs privés et publics	Seydou TRAORE AVT/ Tropic Voyages	Guiriko
		WOGDGO RAZANG NAABA POULMA ETH /Hôtel Beneb-Souka	Nando
		Feu Moussa Leopold SAWADOGO ETH/ White Stone Hôtel	Nakambé
		Jean Pierre SIMPORE Retraité/ANT	Kadiogo
		Marie ILBOUDO / Retraité/ANT	Kadiogo

IV. Informations : renouvellement des licences des Opérateurs de voyages et de tourisme

Selon le décret N° 2023-0989 /PRES/TRANS/PM/MCCAT/ MATDS/ MEFP /MDICAPM/MTMURS portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation), la licence d'opérateur de voyages et de tourisme doit être validée chaque année dans les conditions ci-après :

- transmission au ministère en charge du tourisme des rapports trimestriels d'activités ;
- paiement d'une redevance annuelle dont le montant est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et de celui chargé des finances.

Selon l'ARRETE N°2023- 399/MCCAT/CAB, portant composition des dossiers de demande de délivrance et de validation de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme du 14 septembre 2023, le dossier de renouvellement de la licence est constitué de :

- un formulaire à acquérir auprès de la direction en charge de la règlementation touristique, timbré à 500 francs CFA ;
- une photocopie de l'attestation de validation de la licence de l'année antérieure s'il y'a lieu ;
- les photocopies des accusés de réception des quatre (04) rapports trimestriels d'activité de l'agence ,
- une photocopie de la quittance de paiement de la redevance annuelle d'exploitation.

Après la satisfaction de ces conditions par l'opérateur de voyage, sa demande de renouvellement peut être soumis à l'administration générale du tourisme au plus tard le 28 février de ladite année (selon l'article 18).

La licence d'opérateur de voyages et de tourisme est constatée par une attestation délivrée par le responsable de la direction en charge de la réglementation touristique et est valable pour une année (article 19).

V. Tourisme infos veille

EVENEMENTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2025

Evènement	Sigle	Thème	Période	Lieu
9e édition du Café RH		« L'intelligence artificielle et transformation de la fonction Ressources humaines »	4 au 6 septembre 2025	Tenkodogo
15e édition du Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou	SITHO	« Tourisme et intégration des peuples du sahel »	25 au 28 septembre 2025	Ouagadougou
7e édition de la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest	SAMAO	« Les défis de la réhabilitation et de la fermeture des mines en Afrique : quelle nouvelle vie pour les communautés locales »	25 au 27 septembre 2025	Ouagadougou
18e édition de la Foire internationale du livre de Ouagadougou	FILO	« Livre, identité culturelle et souveraineté nationale »	Du 25 au 28 septembre 2025	Ouagadougou
La 2e édition du Salon de l'investissement immobilier en Afrique (SIIMOA)	SIIMOA	« Le logement pour tous, quelle politique de développement ? »	11 au 13 juillet 2025	Ouagadougou
La 7e édition du Salon international de l'arbre (SIA 2025)	SIA	« Arbre et Culture : rôle de la jeunesse du Sahel dans la préservation des valeurs culturelles de l'arbre face aux défis du changement climatique »	16 au 19 juillet 2025	Ouagadougou

EVENEMENTS DU PREMIER TRIMESTRE 2026

Evènement	Sigle	Thème	Période	Lieu
Salon International du Coton et du Textile	SICOT		Janvier 2026	Koudougou

IMPORTANT :

Selon l'article 31 du décret N°2023-1005/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/ MEFP/MDICAPME/MEEA/MUAFH portant règlementation de la construction, de l'extension, de la transformation, de l'exploitation et du classement des établissements touristiques d'hébergement (à titre de régularisation) du 17 août 2023, tout promoteur d'un établissement touristique d'hébergement est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme toutes informations statistiques liées à l'exploitation de son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque mois. Toute infraction à cet article sera passible d'une amende de 50 000 à 200 000 francs CFA.

Selon l'article 33 du décret N°2023-0989/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/ MEFP/MDICAPME/MTMUSR portant conditions de délivrance, de validation, de suspension et de retrait de la licence d'opérateur de voyages et de tourisme (à titre de régularisation) du 14 août 2023, tout opérateur de voyages et de tourisme est tenu de communiquer au ministère en charge du tourisme toutes informations statistiques liées à son établissement dans les dix (10) jours ouvrables qui suivent la fin de chaque trimestre.